



FICHE DE DEMANDE DE PRÊT DE MATÉRIEL

Référence de fiche : 202-/_ _

Services Techniques Municipaux
17 Avenue d'Espagne
37250 Sorigny
Tél : 06 24 61 83 81
Fax : 02 47 34 27 79

DATE DE LA DEMANDE EN MAIRIE :

INFORMATIONS IMPORTANTES :

Toute fiche de demande de prêt de matériel doit être déposée en mairie au moins un mois avant la date du prêt et ne sera effective que lorsqu'elle sera validée par le responsable des services techniques et par l'élue responsable.

Le demandeur certifie être en possession d'une assurance responsabilité civile et être assuré pour le prêt de matériel.

Le matériel est prêté gratuitement mais est soumis à cautions pour les particuliers et les associations (chèque à l'ordre du Trésor Public sauf pour le congélateur : chèque à l'ordre du Comité des fêtes). Le tableau ci-dessous précise les cautions correspondantes à chaque type de matériel. Les administrations et les écoles ne sont pas concernées par les cautions.

DEMANDEUR :

Nom et Prénom :	Numéro de téléphone :
Adresse :	Adresse mail :
Nature, lieu et dates de la manifestation :	Signature du demandeur :

LISTE DU MATÉRIEL DISPONIBLE :

Matériel	Quantité souhaitée	Cautions unitaire	Matériel	Quantité souhaitée	Cautions unitaire
MOBILIER			DIVERS		
30 Tables brasserie 2,20m x 0,70m		20,00 €	4 Plots pour grand barnum 500kg (installés par les services techniques)		0,00 €
10 Plateaux de tables 3,10m x 0,70m		5,00 €	30 Plots pour barnums 30kg		0,00 €
30 Tréteaux pour plateaux de tables		2,00 €	40 Grilles d'exposition		10,00 €
60 Bancs pliants		10,00 €	2 Ecrans de projection (associations et administration)		0,00 €
150 Chaises non-pliantes		2,00 €	2 Urnes (écoles et administrations)		0,00 €
BARNUMS			APPAREILS MENAGERS		
1 Grand barnum 12m x 5m (réservé mairie et écoles)		0,00 €	1 Grande friteuse 380V (associations)		600,00 €
4 Barnums pliants 4,5m x 3m		250,00 €	1 Petite friteuse 230V (associations)		300,00 €
6 Barnums pliants 3m x 3m		200,00 €	1 Percolateur (associations)		100,00 €
1 Barnum bar 3m x 3m (associations et écoles)		50,00 €	2 Crêpières (associations)		100,00 €
1 Extension pour barnum bar 3m x 3m		30,00 €	1 Congélateur tiroirs 60L (associations)		200,00 €
40 Bâches de côté pour barnums		50,00 €	1 Appareil à chichis (Comité des fêtes)		50,00 €
VOIRIE					
30 Barrières de sécurité 2,5m		10,00 €	20 Panneaux de signalisation		10,00 €
10 Cônes de signalisation		5,00 €	Type de panneau à préciser :		

TOTAL CAUTION :

CONDITIONS D'ATTRIBUTION DU MATÉRIEL :

Les transports aller et retour du matériel prêté sont à la charge du demandeur.
PRÉVOIR UN SEUL TOUR

En cas de dégradation, les réparations ou le remplacement seront à la charge du locataire ou de son assurance responsabilité civile, et la caution sera encaissée.

Le matériel prêté devra être rendu propre et désinfecté en raison de l'épidémie de COVID-19.

Mise à disposition à partir du : __ / __ / ____ à __ h __

et retour prévu le : __ / __ / ____ à __ h __

Les horaires de retrait et de retour sont les suivants

:

8h00 OU 11h30 OU 13h30 OU 16h00

Merci de contacter Benoît Rimbault au 06 24 61 83 81 pour les retraits et les retours du matériel

DÉCISION DE LA COMMUNE APRÈS EXAMEN DE LA DEMANDE :

Avis des Services Techniques	Avis de l'élue responsable
<input type="checkbox"/> Avis favorable <input type="checkbox"/> Avis défavorable : motif : <input type="checkbox"/> Matériel indisponible	<input type="checkbox"/> Avis favorable <input type="checkbox"/> Avis défavorable : motif :
Observations :	Observations :
A SORIGNY, le __ / __ / ____ Le Responsable des STM, Aurélien GAUCHER	A SORIGNY, le __ / __ / ____ Virginia Marquès, Adjointe au Maire, déléguée aux affaires associatives, sportives, culturelles et à l'animation communale.

RETOUR DU MATÉRIEL :

Date du retour : __ / __ / ____

Observations sur l'état du matériel :

Restitution de la caution : OUI NON

Nom et signature du réceptionnaire :

Nom et signature du locataire :